



MONTPELLIER, LE 29 MARS 2023

Appel à candidatures pour la désignation d'une personnalité extérieure désignée à titre personnel au Conseil de l'IUT Montpellier-Sète.

L'art. 5.2.1 des statuts de l'IUT Montpellier-Sète dispose que « *le Conseil de l'IUT comprend 12 sièges octroyés aux personnalités extérieures (...) dont 3 sièges pour les personnalités extérieures désignées à titre personnel* ».

Suite au départ des personnalités extérieures désignées à titre personnel, le présent appel à candidatures est ouvert pour pourvoir 1 siège dans cette catégorie.

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, les personnalités extérieures désignées à titre personnel par le conseil de l'IUT sont choisies en raison de leur compétence et, notamment, de leur rôle dans les activités correspondant aux spécialités enseignées à l'Institut.

Elles ont pour mission :

- d'assurer le lien entre l'I.U.T. et les milieux socioprofessionnels, notamment en faisant mieux connaître l'IUT, les besoins de la profession ainsi que leur évolution, et, aux milieux économiques, les activités et les potentialités de l'I.U.T. ;
- de donner des avis et favoriser les actions entreprises par l'I.U.T. en ce qui concerne sa politique, les stages, la taxe d'apprentissage, les actions de formation continue, les visites d'entreprises ... ;
- de faciliter le recrutement des chargés d'enseignement.

Afin de permettre le respect de la parité sur le collège des personnalités extérieures, **1 personne de sexe féminin doit être choisie par le Conseil.**

Les membres du Conseil qui le souhaitent peuvent proposer l'identité d'une ou plusieurs personnalités extérieures. Cette proposition doit être accompagnée d'un curriculum vitae de la personne proposée.

Les propositions doivent être adressées, d'ici au mercredi 5 avril à 12h00, au Directeur Administratif sur l'adresse suivante : justin.chareyre@umontpellier.fr.

Par ailleurs, afin de permettre une large diffusion du présent appel à candidatures, celui-ci fait l'objet d'une mise en ligne sur le site internet du Conseil de l'IUT.

Les propositions enregistrées sont présentées au Conseil. La personnalité extérieure désignée à titre personnel sera élue à la majorité absolue des membres en exercice, élus et nommés, du Conseil, lors de la séance du jeudi 13 avril 2023.